

FORUM



18^{ème} année N° 2767 du Lundi 07 Septembre 2020

Lutte contre la Covid19 dans
les préfectures du Togo
**Boukpassi
prévient
les chefs
traditionnels** ^{P.3}

DE LA SEMAINE

250 F

Grand Quotidien Privé Togolais d'Information et d'Analyse

site : <http://www.forumdelasemaine.com>



ILS SONT DE RETOUR

VOS CHAMPIONNATS SONT DE RETOUR,
REABONNEZ-VOUS VITE !



22 22 65 65
CANAL+ TOGO

LES BOUQUETS
CANAL+

Covid-19

'TOGO SAFE', une application lancée pour briser les chaînes de contamination

^{P.3}

**TOGO
SAFE**

Ensemble,
brisons les chaînes de
contamination de la
COVID-19.

Téléchargez l'appli dès maintenant

DISPONIBLE SUR Google Play | Téléchargez dans l'App Store | TÉLÉCHARGEZ SUR AppGallery

LE NUMÉRO VERT POUR PLUS D'INFOS 111

 RÉPUBLIQUE TOGOLAISE

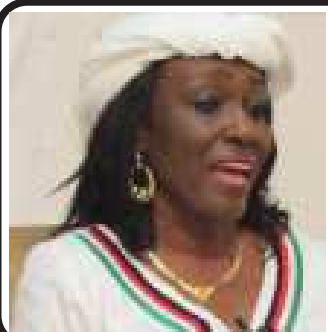
togosafe.gouv.tg | [f](#) [t](#) @Covid19TG

Social

5 acteurs de la société civile libérés après une brève interpellation

^{P.3}

Ghana :



Présidentielle 2020, Konadu Rawlings désignée candidate du NDP

^{P.6}

Covid-19 au Togo

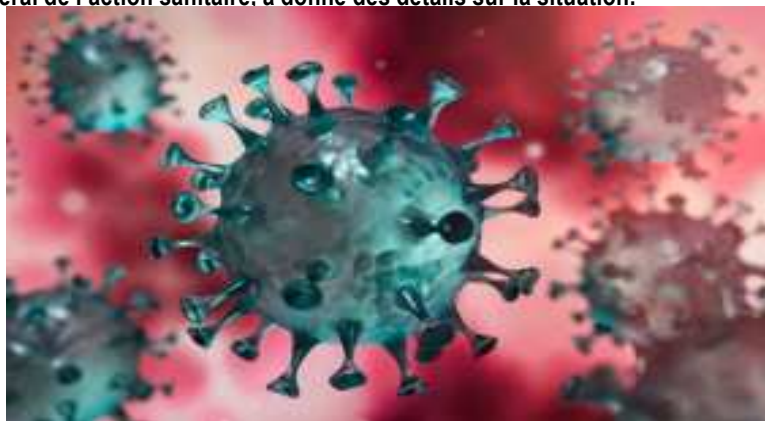
Des détails sur les 31 personnes décédées

Trois décès liés au coronavirus sont déjà signalés cette semaine portant le nombre total à 31 personnes mortes de la pandémie. Pourquoi cette augmentation de décès ? Reçu ce vendredi 04 septembre sur Victoire Fm, Dr Essotoma Beweli, Directeur général de l'action sanitaire, a donné des détails sur la situation.

Sur les 31 décès, explique Dr Essotoma Beweli, il y a 23 qui ont des comorbidités. « Il n'y a que 8 qui n'avaient pas de pathologies sus-jacentes qui fragilisent l'organisme ; et parmi eux des nouveau-nés » a-t-il souligné.

En effet, les 23 personnes développaient des pathologies comme l'obésité, l'hypertension, et le diabète. « 11 portaient le diabète, 10 souffraient de l'hypertension artérielle et 5 portaient l'obésité. En sachant qu'il y a des patients qui portaient deux ou trois de ces maladies chroniques », a expliqué Directeur général de l'action sanitaire.

D'autre part, renseigne le docteur, l'arrivée tardive des patients au centre de traitement Covid-19 est un autre facteur qui détermine les décès. « Parfois il y en a ceux qui tentent le traitement à la



maison », a-t-il ajouté.

A ce jour, le Togo est toujours resté sur les 2% de létalité par rapport au nombre de cas positifs. « Quand vous

mettez les gens qui décèdent au numérateur sur le nombre de cas confirmés, on a 2% », a-t-il Dr Essotoma Beweli. **Togotopnews.com**

FAACI-TOGO

King Papavi Mensah succède à Agboti Yawo Mawuena

Le roi de la musique togolaise, Togbui King Papavi Mensah est élu à la tête de la Famille des Auteurs, Artistes et Interprètes du Togo (FAACI-TOGO) cette fin de semaine. Il succède ainsi au doyen Agboti Yawo Mawuena.

« Je tiens à témoigner ma gratitude à tous les artistes présents hier qui ont su placé leur confiance en moi. Et je crois qu'avec la grâce de Dieu et de tous, nous pouvons ensemble relever ce défi pour l'épanouissement de la musique togolaise », a écrit l'artiste le lendemain sur sa Page Facebook.

King Mensah appelle déjà ses frères et sœurs artistes à œuvrer ardemment dans la solidarité pour pousser loin la musique togolaise. « D'une maison de production, en passant par un réseau de distribution de nos œuvres jusqu'aux salles de spectacles et j'en passe, le chantier est immense. Alors je nous invite tous à nous mettre au travail afin de redonner un nouveau souffle au secteur de la musique du Togo. Restons soudés derrière notre musique et nos artistes afin de la pousser très très très Loin...Oui c'est possible! », croit



l'artiste.

Né le 12 août 1971, "la voix d'or du Togo", King Mensah est l'un des

musiciens les plus populaires de la musique du Togo.

Togotopnews.com

Covid-19

"TOGO SAFE", une application lancée pour briser les chaînes de contamination

Le gouvernement togolais vient de faire un pas de géant dans la lutte contre le coronavirus. Une application, "Togo Safe", a été lancée vendredi 04 septembre pour briser les chaînes de contamination à la covid-19. Cette application est destinée à tracer les cas contacts des personnes positives au coronavirus. Elle vise ainsi à renforcer leur traçabilité et à mieux circonscrire la propagation du SARS-CoV-2 sur l'ensemble du territoire national.



"Togo safe" est avant tout un outil de santé publique qui permet à ses utilisateurs de visualiser en temps réel, le nombre de cas covid-19 se trouvant dans leur zone de localisation, et surtout d'accéder à des conseils de santé et à un répertoire de numéros verts utiles pour toute assistance liée à la covid-19. Elle est disponible gratuitement sur Google Play, Huawei AppGallery et App Store.

Cette dernière innovation à mettre à l'actif du ministère de l'Economie numérique, permet aussi aux autorités sanitaires de s'assurer du respect par les voyageurs, de l'obligation de quarantaine à laquelle ils sont soumis à leur arrivée sur le territoire togolais en attendant les résultats de leur test, ou s'ils sont testés positifs au coronavirus.

Comment fonctionne-t-elle ?

"Togo Safe" est une application utilisant la fonction Bluetooth du téléphone de son utilisateur pour l'alerter lorsqu'il a été en contact avec une personne testée positive au coronavirus ; l'identité de la personne testée positive n'étant jamais révélée.

S'appuyant sur des données de connexion Bluetooth du téléphone de

l'utilisateur testé positif, l'application identifie tous les sujets ayant été en contact durant les trois dernières semaines. Ces derniers sont immédiatement et de façon anonyme alertés pour qu'ils suivent le protocole nécessaire dans ces circonstances, notamment s'isoler et se faire tester si nécessaire, afin d'éviter la prolifération de la maladie en cas de contamination.

Au lancement de cette merveille vendredi dernier à Lomé, la ministre des Postes, de l'innovation technologique et de l'Economie numérique, Mme Cina Lawson, a dit placer au premier plan la population dans la lutte contre la pandémie au coronavirus. « A travers cet outil, la population peut prendre une part active à l'effort national visant à stopper la propagation de la COVID-19 en utilisant un smartphone comme un outil puissant pour améliorer le traçage des contacts des personnes infectées, tout en gardant l'anonymat », a-t-elle souligné.

Pour rappel, le Togo a enregistré hier vendredi 14 nouvelles personnes testées positives, après le dépistage de 796 patients. Cela porte à 1 457 le total de cas confirmés. 08 nouvelles guérisons ont été également enregistrées, portant le nombre à 1079 guéris.

macite.info

COVID-19

6 gestes simples à adopter pour se protéger

L'évolution de la situation liée au coronavirus (COVID-19) est imprévisible et chacun doit donc se tenir régulièrement informé. Vous pouvez réduire le risque d'être infecté ou de propager la COVID-19 en prenant quelques précautions simples.

Voici des mesures annoncées par l'OMS et le gouvernement pour se mettre à l'abri de la pandémie et éviter aussi sa propagation.

1. Se laver fréquemment et soigneusement les mains avec une solution hydroalcoolique ou à l'eau et au savon.

Se laver les mains, conseillent les médecins, avec une solution hydroalcoolique ou à l'eau et au savon tue le virus s'il est présent sur vos mains.

2. Maintenir une distance d'au moins un mètre avec les autres

personnes qui toussent ou qui éternuent.

Lorsqu'une personne tousse ou éternue, elle projette de petites gouttelettes qui peuvent contenir le virus. « Si vous êtes trop près, vous pouvez inhaler ces gouttelettes et donc le virus responsable de la COVID-19 si la personne qui tousse en est porteuse », renseignent les Agents de la santé.

3. Éviter de se toucher les yeux, le nez et la bouche.

Reçu en début de semaine sur une radio locale, le colonel médecin, Dr Djibril Mohama conseille d'« éviter de porter régulièrement les mains sur le visage » en ces moments. Les mains, renseigne-t-il, sont en contact avec de nombreuses surfaces qui peuvent être contaminées par le virus. « Si vous vous touchez les yeux, le



nez ou la bouche, le virus peut pénétrer dans votre organisme et vous pouvez tomber malade », prévient le médecin.

4. Veillez à respecter les règles d'hygiène respiratoire et à ce que les personnes autour de vous en fassent autant. En cas de toux ou d'éternuement, il faut se couvrir la bouche et le nez avec le pli du coude, ou avec un

mouchoir et jeter le mouchoir immédiatement après.

Les gouttelettes respiratoires, selon les spécialistes, propagent des virus. En respectant les règles d'hygiène respiratoire, vous protégez les personnes autour de vous de virus tels que ceux responsables du rhume, de la grippe ou de la COVID-19.

5. Si vous ne

vous sentez pas bien, restez chez vous. En cas de fièvre, de toux et de dyspnée, appelez le « 111 »

Ce sont les autorités nationales et locales qui disposent des informations les plus récentes sur la situation de la pandémie. Si vous appelez ce numéro en cas d'apparition des symptômes ou en présence d'un cas suspect, vous recevrez d'utiles conseils et consignes.

6. Informez-vous constamment pour savoir quelles sont les villes ou les zones où la COVID-19 se propage à grande échelle.

Il est important de s'informer régulièrement pour savoir l'évolution de la pandémie dans le pays. Si possible, évitez des sorties ou voyages inutiles.

ogotopnews

CCIT/Election consulaire

Le Ministère du Commerce stoppe Germain Mèba dans ses magouilles

L'organisation cavalière et frauduleuse du processus devant conduire à l'élection des membres de l'assemblée consulaire de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Togo (CCIT) de la part du Président de cette Chambre, Germain Mèba n'ira pas loin. Le ministre du Commerce, Kodzo Adédzè trouve judicieux les contestations soulevées par des associations professionnelles et certains opérateurs économiques et ordonne la suspension du processus. C'est à travers l'arrêté ministériel N°043 du 02 septembre 2020.

« Considérant les contestations récurrentes soulevées par des associations professionnelles et certains opérateurs économiques ; considérant le non-respect des conditions d'établissement des listes électorales dans chaque préfecture ou sous-préfecture ; considérant les mutations de certains agents du ministère de l'administration territoriale membres des commissions d'établissement des listes électorales » et « soucieux de l'organisation d'élections consulaires inclusives, transparentes, est suspendu, jusqu'à nouvel ordre le processus d'élection des membres de l'assemblée consulaire de la chambre de commerce et d'industrie du Togo », a décidé le ministre du Commerce au cours de la semaine dernière.

Les dérives et abus de pouvoir du Sieur Mèba qui sont révélés au grand jour dans le cadre du processus devant



Kodzo Adédzè, (ministre du Commerce)

conduire aux élections consulaires à la CCIT ne datent pas d'aujourd'hui. Le refus de Germain Mèba d'établir des cartes de la Chambre à certains opérateurs économiques membres de l'Association togolaise des Opérateurs économiques (ATOE) en est la première illustration. Une association légalement constituée et pourtant membre de la CCIT.

Le président de la CCIT ira loin dans ses dérives en convoquant devant la Direction Centrale de la Police Judiciaire (DCPJ) le Président de l'ATOE, Tchinde et certains membres de cette association. Finalement, cette affaire sera classée et aucune suite n'a été donnée.

Notons que dans cette affaire d'établissement de cartes de membres, les interventions du ministre du Commerce qui va finalement taper du poing sur la table n'ont rien donné. De dérives



Germain Mèba

en dérives, la dernière trouvaille du Sieur Mèba qui n'a qu'un seul objectif, celui de se maintenir à la tête de la CCIT peu importe le moyen, est l'exigence de la production de bilan des sociétés de ses adversaires avant de se mettre en règle avec la trésorerie. Des agissements que certains qualifient de ridicules puisque ne respectant aucune norme.

Cette décision du ministre Adédzè qui vient mettre fin à cette pagaille organisée à la CCIT dans le cadre des élections consulaires est vraiment la bienvenue. Elle vient donc limiter les dégâts dans cette organisation des élections consulaires qui ne respectent aucune base légale prévue par les règles régissant la CCIT.

Avec les dernières évolutions où le ministre de tutelle vient limiter la casse, les jours du Président Mèba à la tête de la CCIT sont-ils comptés ? **Michel AKOETE**

Coopération

Patrice Kouame rend hommage à Edem Kodjo et à Me Agboyibo



A Lomé depuis quelques jours pour des questions liées à la sécurité de la sous-région, le Secrétaire exécutif du Conseil de l'Entente (CE) n'a pas pu ne pas honorer la mémoire des 2 anciens Premiers ministres. Patrice Kouame, à la tête d'une forte délégation de cette institution communautaire, a rendu hommage à Edem Kodjo et Me Yawovi Agboyibo.

C'était au domicile respectif de ces 2 personnalités que le Togo a perdues en l'espace de quelques mois.

Chez feu Edem Kodjo déjà inhumé, M. Kouame et sa délégation ont discuté avec la famille éplorée. Une photo de famille a été prise à la fin des discussions. Patrice Kouame s'est ensuite dirigé au domicile de Me Agboyibo.

Il y a foulé la chapelle spéciale dressée et a écrit dans le livre d'or ouvert pour recueillir les témoignages, hommages et messages de condoléances en l'honneur de l'illustre disparu.

« Nous sommes à Lomé pour

des questions de sécurité. Nous avons appris que l'ancien Premier ministre a transité. Nous sommes là pour vous dire que nous sommes de cœur avec vous », a lancé le Secrétaire exécutif du conseil à ses vis-à-vis au nombre desquels la veuve et le porte-parole de la famille Agboyibo.

Patrice Kouame et sa délégation ont été informés que les dates des cérémonies mortuaires n'ont pas encore été fixées.

Pour rappel, le Conseil de l'Entente, une organisation sous régionale composée du Bénin, du Burkina Faso, de la Côte d'Ivoire, du Niger et du Togo, a tenu dans la capitale togolaise la 5^{ème} réunion ordinaire des experts en charge de la sécurité et des frontières.

Cette réunion sera suivie ce vendredi par celle des ministres en charge de la sécurité et des frontières des 5 pays membres. Il y est question de comment investir dans les espaces frontaliers pour promouvoir le développement et prévenir le risque sécuritaire dans les pays de l'espace Entente. **Globalactu.com**

Lutte contre la Covid19 dans les préfectures du Togo

Boukpessi prévient les chefs traditionnels

Payadowa Boukpessi, ministre en charge de la décentralisation a instruit samedi les chefs traditionnels des 39 préfectures du Togo sur leurs responsabilités dans le cadre de la lutte contre le coronavirus. C'était au cours d'une séance de sensibilisation sur la « lutte contre la pandémie du coronavirus et fêtes traditionnelles : rôles des chefs traditionnels ». La rencontre tenue à Lomé a enregistré la participation du ministre chargé de la culture, Kossivi Egbetonyon et le Colonel Mohaman Djibril, Coordonnateur de la Coordination nationale de la gestion de la riposte contre la covid-19.

D'entrée de jeu, le ministre Boukpessi a rappelé que le chef traditionnel par nature est un repère pour sa société. Il doit encore l'être plus en cette période de crise sanitaire en respectant scrupuleusement lui-même les mesures barrières contre le coronavirus. Il doit inciter au respect des mesures et convoquer les contrevenants.

Pour le patron des collectivités locales, il est également du devoir des têtes couronnées de renseigner les services de santé de lutte contre la pandémie sur les cas suspects dans leurs localités, contribuer au respect du couvre-feu et du bouclage des villes et consulter régulièrement les responsables de la santé pour être tenu informé de l'évolution de la maladie.



M. Boukpessi demande aussi de dénoncer les individus qui minimisent les mesures prises par le gouvernement.

« Il y a des gens que j'appellerai plaisantins qui se permettent de détruire les mesures que le gouvernement prend. Il faut les dénoncer et ils seront poursuivis par la justice. Parce que toutes les mesures prises découlent des textes légaux de notre République. Celui qui bafoue ces textes est poursuivable et sera poursuivi », a-t-il martelé.

Parallèlement, Payadowa Boukpessi prend pour responsables, les chefs traditionnels de tout dérapage qui interviendrait au cours de la célébration des fêtes traditionnelles.

« Vous avez une très lourde responsabilité. Il y a deux arrêtés sur la

célébration publique des fêtes traditionnelles. Ce sont les textes de notre pays. Alors si vous, chefs traditionnels vous ne les respectez pas cela veut dire que vous avez rompu votre contrat avec l'Etat. Donc vous êtes poursuivables. Puisque vous devez respecter aussi l'Etat et ses textes », a prévenu le ministre en charge de l'administration territoriale.

Pour sa part le ministre de la culture, Kossivi Egbetonyon a indiqué que le moment n'est pas propice à la célébration des fêtes traditionnelles.

La situation du Covid-19 au Togo à ce jour fait état de 347 cas actifs, 1457 cas confirmés, 1079 cas guéris et 31 décès. Un état des lieux rappelé par le médecin-colonel Djibril.

Togobreakingnews.info

Social

5 acteurs de la société civile libérés après une brève interpellation



Cinq membres du club Nubueke, une organisation de la société civile ont été interpellés vendredi par les éléments de la Force anti-pandémie covid-19 lors d'une projection de film documentaire sur la vie de Martin Luther King. Après plus de deux heures passées au commissariat d'Adidogome, ils ont été libérés mais sans les matériels restitués. Selon l'un des membres contacté par 24heureinfo, ils devraient s'acquitter d'une amende à la mairie du Golfe 5.

« Nous étions cinq à être arrêtés : Roger Folikoe, Seyrame, AFan Diego, Edouh Kossi et fovi Katakou. Ils nous ont libéré après avoir fait plus de 2h au commissariat », indique notre source.

24heureinfo.com

Conseil de l'Entente

Les ministres de la Sécurité et des Frontières préoccupés par la Covid-19 et le terrorisme

Ils étaient réunis à Lomé ce Vendredi pour le compte de la 5ème session annuelle du Conseil des ministres du Conseil de l'Entente de la CEDEAO.

Au terme des travaux qui ont eu pour thème principal « Investir dans les Espaces Frontaliers pour prévenir le risque sécuritaire grandissant dans les pays côtiers du Conseil de l'Entente », ces derniers à travers un communiqué final ont manifesté leur préoccupation aussi bien pour la pandémie de la Covid-19 que pour le terrorisme.

En effet, pouvait-on lire dans le document ayant sanctionné les travaux que « les ministres se sont par ailleurs préoccupés de la crise sanitaire de la Covid-19 qui impacte les domaines économique, social et sécuritaire des Etats membres ». Aussi, ont-ils réaffirmé leur « vive préoccupation face à la menace terroriste dans l'Espace Entente ». Pour le premier point, il est indiqué qu'ils ont donc « salué les mesures prises par les Gouvernements pour juguler la pandémie



du Coronavirus et soutenir les familles ainsi que l'activité économique », et par la même occasion, « ont présenté leurs condoléances aux familles endeuillées par la pandémie de la Covid-19 et ont souhaité un prompt rétablissement aux malades ».

Et pour ce qui est du volet de la menace terroriste, ces ministres en charge de la Sécurité et des Frontières dans les pays membres du Conseil de l'Entente ont dit renouveler « leur soutien aux gouvernements et aux peuples du

Burkina Faso, de la Côte d'Ivoire et du Niger qui sont en proie à la violence extrémiste ».

Président de ce Conseil des ministres, le ministre Yark Damehame a justifié la préoccupation et lui et de ses pairs par le fait que « le terrorisme se nourrit de la pauvreté, l'absence de l'Etat et des infrastructures ».

Entre autres actes de cette 5ème réunion de Lomé, on note la prise de connaissance par le Conseil, « des résultats de la recherche sur les ressources humaines, moyens opérationnels et



financier des groupes extrémistes violents au Sahel et implication pour les pays côtiers, présenté par l'Institut d'Etudes de Sécurité (ISS), Bureau régional pour l'Afrique de l'Ouest, le Sahel et le Bassin du Lac Tchad », la manifestation de leur adhésion à « la nouvelle dynamique de gestion des frontières dans l'Espace Entente et encouragé les Etats membres à poursuivre les actions de valorisation des espaces frontaliers » et la prise de

« bonne note des défis qui entravent la gestion des espaces frontaliers de l'Espace Entente, notamment la marginalisation des espaces frontaliers et la faiblesse des services sociaux de base ». Les ministres ont également planché sur le ProGIEF-CE (Programme de Gestion Intégrée des Espaces Frontaliers du Conseil de l'Entente) dont l'objectif générale est de « contribuer à faire des espaces frontaliers et transfrontaliers de l'Espace Entente, des zones de paix, de sécurité, de développement et d'intégration, zones où les conditions de vie des populations sont nettement améliorées ».

Il a été aussi, et enfin question d'être fixé sur la signature le 21 Décembre 2019 à Abuja, du Mémoire d'entente relatif à la coopération politique et sécuritaire entre la CEDEAO et le Conseil de l'Entente et le projet de Directive Communautaire relative à la Prévention de l'Extrémisme violent.

T228

Le Togolais Waguéna nommé Représentant de l'OIF pour l'Afrique Centrale

Un retour au premier plan des Togolais ?

Le Togolais Fadema Madakome Waguéna est depuis jeudi 03 septembre 2020 le Représentant de l'Organisation internationale de la francophonie (OIF) pour l'Afrique Centrale. Il a été, comme six autres de ses pairs, nommé par la Secrétaire générale de l'Organisation Louise Mushikiwabo, ceci pour « renforcer l'action et l'influence » de la francophonie dans le monde. Une nomination qui a pour mérite de relancer le débat sur un prétendu retour au premier plan des Togolais au-devant des organisations internationales.

Parmi les personnalités nommées jeudi dernier par la Secrétaire générale de l'OIF, Louise Mushikiwabo, figure un diplomate Togolais, Fadema Madakome Waguéna. Il est désormais le Représentant de l'OIF pour l'Afrique Centrale. Le Togolais, à partir de son bureau de Libreville, au Gabon, aura pour tâche de faire rayonner l'institution dans tous les pays de cette zone du continent.

à l'image de l'Union Africaine, l'UEMOA, la BCEAO, le PNUD, la Banque Mondiale, Selon Mme Mushikiwabo, « les nouveaux Représentants veilleront surtout à renforcer l'influence de l'OIF sur la scène diplomatique internationale et à donner corps aux priorités politiques et programmatiques pour lesquelles l'institution s'est engagée devant les chefs d'Etat et de gouvernement des pays membres de la Francophonie ».

Est-ce un retour de grâce des Togolais dans des organismes internationaux ?

Selon certaines indiscretions, le Togo a décidé de renforcer son réseau diplomatique et la présence de ses ressortissants au sein des institutions internationales. Une plateforme de promotion des Togolais dans les organisations internationales a même été lancée depuis 2014 par le ministre togolais des Affaires étrangères. Dénommée « Cellule de Promotion et de Placement des Togolais dans les Organisations et Institutions Internationales », cette cellule a pour rôle de mettre en œuvre la politique gouvernementale de promotion et de positionnement des Togolais dans les



organisations et institutions internationales.

En effet, les organisations internationales à l'image de l'Union Africaine, l'UEMOA, la BCEAO, le PNUD, la Banque Mondiale, l'OIF, l'OMC, le PAM, recrutent régulièrement. Mais peu de Togolais postulent. Et il est donc évident qu'on ne pourrait les voir émerger dans ces conditions.

Depuis donc le lancement de cette plateforme, le gouvernement togolais encourage les nationaux à se lancer dans cette aventure à l'international car, « le pays dispose de compétences diverses, qui sont malheureusement sous représentées dans la plupart des organisations internationales », a expliqué le ministre Robert Dussey.

Ainsi à travers cette vitrine, les postulants (y compris ceux de la

diaspora), pourront régulièrement consulter les avis de recrutement internationaux et y répondre. Et le pays se charge d'appuyer ces candidatures sur la base d'un CV étoffé et des expertises. C'est ici même que réside l'innovation permettant ainsi aux Togolais de faire bonne figure et de compter sur leur patrie lorsque besoin sera.

En dehors donc du quota réservé aux différents pays au sein des organisations internationales –des postes de souverainetés, en effet- le pays a fait le pari de placement de « pions » (des têtes bien faites) pour d'éventuelles candidatures à des postes de responsabilité dans ces organisations internationales. Et ce pari, est en passe d'être relevé puisque les résultats semblent suivre.

Notons que quelques 140 Togolais travaillent dans 38 organisations internationales, selon les chiffres de 2014.

macite.info

Politique

Pour Gerry Taama, la loi sur l'identification biométrique va aider à éradiquer la fraude électorale



Le projet de loi relatif à l'identification biométrique des personnes physiques sur le sol Togolais, adopté jeudi 3 septembre 2020 par l'Assemblée nationale présente plus d'avantages que d'inconvénients. C'est ce qu'avance le député Gerry Taama, président du groupe parlementaire NET-PDP à l'issue de la séance plénière consacrée à l'adoption de cette loi qui entre en vigueur à partir de 2021.

Pour le président du Nouvel Engagement Togolais (NET), parti de l'opposition, il s'agit d'un projet « innovant » du gouvernement qui va transformer l'administration togolaise et résoudre beaucoup de problèmes aussi bien sur le plan sécuritaire, politique que social.

« Aujourd'hui, nous avons à peine 25% des Togolais qui ont une carte d'identité et c'est ce qui pose le problème du fichier électoral. Donc si les gens s'enregistrent ça permettra d'avoir des données qui sont spécifiques à l'individu. Aussi, le problème du fichier électoral, c'est qu'il est fait uniquement à chaque temps sur les témoignages des personnes ressources et donc on renouvelle l'opération à chaque fois. Mais quand nous aurons un système d'identification biométrique, cette opération ne se renouvellera plus. Elle sera permanente et c'est un avantage. Parce qu'à chaque fois qu'on fait le recensement, les gens contestent qu'il y a des citoyens d'autres nationalités

qui se font enrôler. Donc aujourd'hui le plus important c'est que cette identification biométrique si elle est inclusive, elle va être un outil de travail pour l'ensemble de l'administration et pour toutes les personnes qui interviennent dans le développement de notre pays », a confié à l'Agence de presse AfreePress, Gerry Taama.

A en croire le député, l'efficacité de ce système repose exclusivement sur son inclusion.

« C'est un pas de plus pour l'actualisation et la fiabilité du fichier électoral. En matière de sécurité, cela permettra de lutter efficacement contre le terrorisme parce que quand on trouve quelqu'un à quelque part, rien que par son numéro d'identification unique, on a exactement des informations sur lui partout dans le pays », a-t-il ajouté.

Celui-ci se dit convaincu de l'utilisation « sécurisée » des données des Togolais grâce à la loi la protection des données à caractère personnel déjà votée, ainsi que d'autres dispositions juridiques.

Pour rappel, l'identification de chaque personne se fera sur la base des données démographiques et biométriques (identité, empreinte digitale, reconnaissance faciale, iris etc.). Elle inclut toutes personnes vivant sur le sol togolais et les Togolais résidents à l'étranger.

Afreepress.info

Tchamba

Sept révélations à ne pas ignorer

Le moins qu'on puisse dire à l'heure actuelle, c'est que le microcosme socio-politique de la préfecture de Tchamba a quitté les rives du long fleuve de la sérénité, de la cohésion et de la paix. Les difficultés et incertitudes nées de la difficile saison du club Koroki couronnées par la démission de son président Sanounou Agbere n'ont pas encore trouvé de solution que le limogeage de Madame Aïssatou Titikpina Abdoulaye et tout ce qui entoure sont venus creuser une plaie qui attendait d'être pansée. Au-delà de tout ce qui a été dit, écrit et fait, il est utile de souligner des faits qui éclairent davantage la situation. Révélations.

Vu tout ce qui est écrit et dit sur cette situation dans la préfecture de Tchamba, centre-Est du Togo, à 35 km de Sokodé, le sentiment est fort de dire que c'est l'ex-préfet, Madame Titikpina, qui est au centre de tout. Selon certaines de nos sources, elle est tout simplement la victime d'une querelle de famille biologique. « Ce qui est évident, ceux qui sont intellectuellement honnêtes peuvent le reconnaître, c'est que tout s'est passé comme si des gens avaient besoin de faire tomber le préfet Titikpina. Certains faits sont saisissants et autorisent sans hésitation la possibilité de la thèse du complot », a expliqué une source rencontrée à Tchambakomé à Lomé. En effet, en rassemblant et recoupant les différentes informations recueillies, il se dégage cette prééminence de Madame Titikpina dans la crise actuelle. Est-elle victime ou coupable, en vérité ?

Conflit de genre

Il est abondamment relayé sur les réseaux sociaux des reproches sur le caractère de l'ex préfet. On l'a traitée d'« arrogante », d'« insoumise » voire d'« impolie », sans retenue. Une source fait remarquer que ces reproches sont tout simplement l'expression de l'orgueil mâle fondé sur le caractère phalocratique de la société Tchamba, qu'elle soit d'inspiration coutumière ou islamique. « Dans cette préfecture, on ne doute pas que le rôle de la femme n'est pas de donner des ordres mais de jouer les seconds rôles et de rester



l'appendice des hommes. De ce fait, la présence de Madame Titikpina à la tête de la préfecture, ce qui d'ailleurs a été salué par la population, n'a jamais plu à certaines chapelles. Son sens de responsabilité et sa rigueur sont ainsi parfois interprétés comme de l'arrogance et de l'impolitesse », raconte la source. « Une femme qui ne se soumet pas aux desiderata des hommes n'est pas autre chose qu'impolie, vous voyez le lien ? », conclut la source.

Une autre source, institutrice dans la banlieue Est de Tchamba, confirme cette lecture tout en soulignant que depuis des années c'est l'Etat togolais lui-même sous l'inspiration du président Faure Gnassingbé, qui fait la promotion des filles et des femmes. « C'est absurde d'en vouloir à Madame Titikpina pour la simple raison qu'elle est femme à la tête d'une préfecture à majorité musulmane. Les temps ont

changé, il ne faut pas l'oublier. De plus, n'est-ce pas le signe des réussites de la politique du Chef de l'Etat de changer la condition de la femme dans la société togolaise ? », s'est-elle indignée. « Celui qui veut noyer son chien l'accuse de la rage, disent les Français. C'est visiblement le cas », a-t-elle conclu.

Affaire des 17 mille F CFA

Selon toute vraisemblance, c'est la goutte d'eau qui a fait déborder le vase. L'emprisonnement d'un jeune homme avait mis le feu aux poudres tant et si bien que des cadres de la préfecture ont dû accourir pour éteindre le feu. Selon nos informations, le seul motif pour lequel ce jeune a été arrêté et déferé est son impertinence en détournant une carcasse de boeuf : assis à côté de l'adjoint au maire à un moment où Madame le Préfet donnait des instructions à ce dernier, le jeune opportuniste s'en fut exécuter lesdits à son propre compte. « En plus,

il s'est montré arrogant et n'avait pas hésité à défier l'autorité publique », apprend-on.

Pourquoi le forfait à verser pour bénéficier du don de boeuf pour la Tabaski est-il passé de 10 mille F CFA à 17 mille F CFA ? C'est la grande question qui a cristallisé les bouderies. Explication rapide : « Jusque-là, c'est 10 mille qui donnait droit à un boeuf. Mais à contexte exceptionnel, mesures exceptionnelles. Le premier contexte est celui du coronavirus. Pour éviter les regroupements d'ailleurs interdits par un décret d'Etat, le préfet a recommandé aux membres de l'association intermédiaire de faire abattre les boeufs hors de la ville. Ces derniers ont ainsi décidé de le faire dans les villages d'Affem Bousso et Dagma. De là, les carcasses seraient acheminées dans les familles bénéficiaires par des tricycles. Le coût de ce transport était de 2000F CFA directement remis aux transporteurs. En outre, vu les difficultés rencontrées par le Comité provisoire installé par le Comité ad hoc pour gérer le quotidien du club Koroki, vu la menace de démission de ce comité qui n'a pas les moyens de démarrer les préparatifs de la nouvelle saison, il a été proposé et admis au sein du Comité ad hoc de lever des frais à hauteur de 5 mille F CFA qui serviront à lancer les préparatifs de la saison. Ce sont ces paramètres qui ont fait varier le forfait à payer pour bénéficier du don de boeuf de Tabaski », a-t-on appris.

Explication sensée, a priori. La source souligne que l'argent ainsi levé au profit du club Koroki a été mis à la disposition du comité provisoire composé de l'ancien adjoint au maire, de l'actuel adjoint au maire et de l'ex secrétaire général, entre autres. « Les décharges existent », a-t-il ajouté.

Coronavirus à Tchamba

La décision gouvernementale d'imposer un couvre-feu à Tchamba et de

boucler la ville ont attiré l'attention de plus d'un sur la situation jugée alarmante du coronavirus dans la ville aux mille mosquées. Sur les réseaux sociaux, l'ex préfet a été pointée du doigt pour avoir favorisé cette diffusion rapide du virus et surtout pour en être elle-même malade. Nos recoupements permettent de dire que la situation de la pandémie n'est nullement le seul fait de ce qu'on peut appeler « la crise des boeufs de la Tabaski ». Des sources signalent qu'en la faveur de la célébration de cette grande fête islamique, des dizaines d'étrangers ont trouvé les moyens d'entrer dans la ville, en dépit des interdictions et des restrictions. De plus, durant cette période, plusieurs cérémonies funèbres, de mariage et de baptême ont été organisées. « Les forces de l'ordre n'y avaient vu que du feu. Des gens venus d'un peu partout, avaient envahi Tchamba avant, pendant et après Tabaski de sorte qu'on ne peut pas dire que c'est les rencontres tenues dans le cadre de la crise des boeufs qui ont fait grimper les chiffres de la contamination dans la ville », explique une source. Une autre indique : « De la même manière, à suivre les mouvements autour du domicile de l'ex préfet, rien n'autorise à croire ni à penser à une quelconque contamination à la Covid-19. Si on a pu le dire à son sujet, c'est sans doute dans un dessein funeste ».

La situation à Tchamba n'a sans doute pas encore révélé tous ses secrets. Il faut peut-être souhaiter que le premier Ministre ou le Chef de l'Etat lui-même fasse diligenter une enquête afin que la vérité soit servie aux populations. Affaire à suivre.

T228

Education

Prof Vinyo Kumako, honoré par l'OMS reçoit les félicitations de l'Université de Kara

Enseignant-chercheur à la Faculté des sciences de la santé (FSS) de l'Université de Kara, professeur Vinyo Kodjo Kumako, honoré par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a reçu cette semaine les félicitations du président de l'Université de Kara.

Chef du programme antitabac au ministère de la santé et de l'hygiène Publique, professeur Kumako, fait partie des 6 personnalités dans la région africaine de l'OMS à être distinguées cette année pour leur engagement dans la lutte contre le tabac. La cérémonie de remise officielle de la distinction composée d'un certificat et d'une médaille honorifique s'est déroulée le 13 août à Lomé.

Pour le président de l'Université de Kara, professeur Komla Sanda, cette distinction est d'une grande importance et témoigne l'efficacité du récipiendaire par rapport à son poste de coordonnateur national de la lutte contre le tabac. Il s'est également réjoui du fait que cette reconnaissance est un élément de visibilité pour l'institution. Pour finir, le président n'a pas manqué de remercier le directeur général de l'Organisation mondiale de la santé et toute son équipe



pour leur contribution en matière de santé dans nos pays.

De son côté, le Dr Kumako, a laissé entendre que c'est un honneur d'avoir porté haut le nom de l'Université de Kara à l'échiquier international. Il a profité de l'occasion pour féliciter et encourager tous ses collègues pour plus d'abnégation dans le domaine de la recherche afin d'arracher d'autres prix aux échéances futures.

« Ils sont nombreux à postuler

à ce prix mais dans toute la région Africaine de l'OMS, seuls 6 sont primés. Et le Togo en fait partie grâce aux efforts conjugués des différents acteurs. La lutte contre le tabac doit être renforcée aussi bien dans les politiques et textes, que dans les faits. L'OMS sera toujours à vos côtés pour vous appuyer au renforcement de la lutte », avait déclaré Dr DIALLO Fatoumata Binta Tidiane, représentante résidente de l'OMS au Togo.

24heureinfo.com

Société

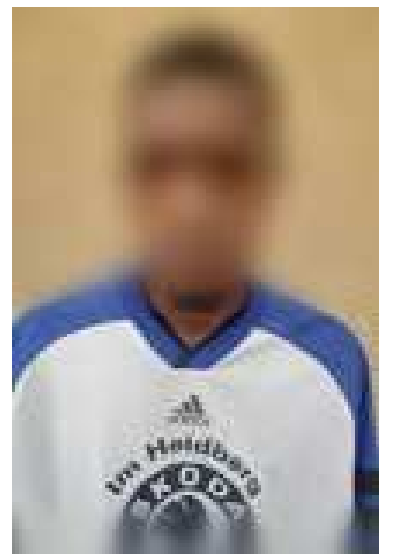
La Gendarmerie met la main sur un maître-chanteur

Dans ses enquêtes, la Gendarmerie nationale a réussi à mettre la main sur le Sieur Atanley Koffi Rodrigue, un maître chanteur. Âgé de 23 ans, Atanley Rodrigue, après avoir récupéré le numéro de téléphone des jeunes filles via les groupes WhatsApp, entre en contact avec ces dernières en leur promettant la belle vie. Et après une confiance installée au bout de quelques temps, le Sieur Rodrigue, profitant de la naïveté de ses victimes, leur demande des photos et des vidéos de nudité dont il s'en sert pour des chantages, diffamations et relations sexuelles.

Avec les réseaux sociaux, la couche juvénile féminine est confrontée à des harcèlements sexuels, des diffamations et des chantages. Au nombre des individus malintentionnés qui souvent profitent de la naïveté des jeunes filles, se trouve le Sieur Atanley Koffi Rodrigue, Électricien bâtiment âgé de 23 ans.

Le mode opératoire de ce jeune, qui a d'ailleurs reconnu les faits, consiste juste à récupérer dans les groupes WhatsApp, les numéros des jeunes filles avec qui, il rentre en contact en leur promettant une belle vie et un avenir radieux.

Au bout de quelques temps et une période de confiance installée, le sieur Atanley Koffi Rodrigue, profitant de la naïveté de ses victimes, leur demande des photos et vidéos de nudité. Une fois ces photos et vidéos récupérées, alors commence les



chantages, harcèlements sexuels, diffamations ou des propositions sexuelles obligatoires.

Une stratégie par laquelle, Rodrigue a réussi à transformer nombre de ses victimes en proies faciles. Mais malheureusement, il sera arrêté dans son élan par une jeune lycéenne, âgée de 19 ans, résidant au quartier Bè-Pa De Souza, qui va donc décider de le dénoncer à la gendarmerie de Baguida.

Interpellé par la Gendarmerie, le Sieur Atanley Koffi Rodrigue, qui n'a pas nié les faits, a plutôt confirmé le mode opératoire. **gapola.net**

Mali

Deux soldats français tués par un engin explosif dans la région de Tessalit

Deux militaires de la force française au Sahel Barkhane ont été tués et un grièvement blessé samedi 5 septembre au matin par une bombe artisanale dans le nord du Mali.

Un communiqué de la présidence française a annoncé « la mort de deux militaires français, le brigadier-chef de première classe S.T. et le hussard parachutiste de première classe Arnaud Volpe, après la destruction de leur véhicule blindé par un engin explosif improvisé (...) lors d'une opération » dans la région de Tessalit, dans le nord du Mali.

« Les trois membres du véhicule ont été très gravement blessés et immédiatement pris en charge », a précisé peu après l'état-major des armées françaises. Deux ont succombé à leurs blessures, et « l'état de leur camarade est stable, mais son pronostic vital demeure réservé ».

Opération de contrôle de zone

Interrogé par RFI, le colonel Frédéric Barbry, porte-parole de l'état-major des armées françaises, a expliqué que les hussards, membres d'un régiment déployé depuis le 3 juillet dernier, étaient morts « au combat », lors



d' « une opération de contrôle de zone à proximité de leur base de déploiement ». « C'est une opération de contrôle de zone tout à fait habituelle, qui nous permet de dénier à l'ennemi toute possibilité d'accès libre dans la région. »

« À ce jour, le groupe armé terroriste qui a posé l'explosif n'est pas identifié et c'est tout le travail de l'enquête qui sera réalisé pour savoir si cet engin explosif improvisé a été posé récemment ou même avant la saison des pluies », a détaillé le colonel Barbry.

« **Courage et détermination** »

« Le président de la

République salue à nouveau le courage et la détermination des militaires français déployés au Sahel, aux côtés de leurs frères d'armes des nombreux pays engagés solidairement dans cette difficile mission », a ajouté l'Élysée dans son communiqué.

Selon l'état-major, ce bilan porte à 45 le nombre de soldats français morts au combat dans le cadre des opérations Serval (2013) et Barkhane (depuis août 2014), qui compte quelque 5 000 militaires. En novembre 2019, la France en avait perdu 13 dans un accident entre deux hélicoptères en opération au Mali.

Rfi.fr

CAN 2010

La disparition du trophée remis à l'Égypte fait polémique

Le trophée original de la Coupe d'Afrique des nations remis aux Égyptiens, après leurs trois victoires d'affilée aux éditions 2006, 2008 et 2010 est introuvable. C'est ce qu'annoncent les membres du comité de normalisation de la Fédération égyptienne de football (EFA). Il s'est volatilisé du siège de l'EFA, au Caire. Une enquête est en cours.



À l'approche de l'anniversaire du centenaire de la Fédération égyptienne de football (EFA), le comité de normalisation voulait constituer un musée à l'entrée du siège, pour ses visiteurs. Et pour mettre en valeur la riche histoire du foot égyptien, quoi de mieux que de mettre en vitrine les coupes d'Afrique des cations remportées ?

Encore fallait-il être en mesure de mettre la main sur ces trophées. C'est l'histoire ubuesque qu'a raconté ce 4 septembre 2020 le présentateur vedette égyptien Ahmed Shobeir dans son émission sportive « Malaab On time », sur la chaîne locale On Sport.

Les membres du comité de normalisation « ont demandé : « Les gars, où se trouve le trophée 2010 ? » On leur a dit « là-bas, là-bas, etc... » Jusqu'à ce que quelqu'un leur dise que ce trophée se trouve chez l'ancien capitaine Ahmed Hassan. Ils ont alors demandé à Ahmed Hassan, qui leur a répondu en rigolant : « J'ai quoi à y voir dans cette histoire ?! » Finalement, à force de chercher en vain, ils se sont rendu compte que ce trophée de la CAN 2010 est introuvable. Un trophée que l'Égypte devait précieusement conserver et qui est désormais introuvable ! Ah, je vous le jure, ce n'est pas une blague ! »

Une fausse polémique ?

En 2013, la Fédération égyptienne de football avait été mise à sac, incendiée et pillée. À l'époque, ces actes de vandalisme avaient été attribués à des groupes d'Ultras. Après avoir constaté les dégâts, le directeur exécutif de l'EFA, Tharwat Sweilem, avait annoncé qu'une bonne partie des trophées avaient été volés sans pour autant préciser si cela concernait celui de la Coupe d'Afrique des nations 2010, même si c'était fort probable.

Pour le journaliste égyptien Amr Fahmy, cette polémique est en tout cas inutile. « Pourquoi en parle-t-on maintenant ? C'est peut-être une stratégie pour tromper l'opinion publique et cacher des choses plus graves. Dans l'immédiat, il faut s'attendre à ce que chacun rejette la faute sur l'autre. Bien évidemment, le comité de normalisation de la Fédération n'a rien à voir avec tout ça. C'est comme ça que les choses se passent, ici, en Égypte. C'est la raison pour laquelle je suis très surpris de voir que cette histoire qui a eu lieu il y a sept ans soit remise au-devant de la scène aujourd'hui. »

Le comité de normalisation a annoncé qu'il a d'ores et déjà ouvert une enquête.

Rfi.fr

Ghana :

Présidentielle 2020, Konadu Rawlings désignée candidate du NDP

L'ancienne première dame du Ghana, Nana Konadu Agyeman Rawlings, a été désignée par acclamation par son parti, le National Democratic Party (NDP), pour être sa candidate à l'élection présidentielle du 07 décembre 2020 dans le pays.

La candidature de Konadu Rawlings a été approuvée lors du congrès du parti qui s'est tenue en cette fin de semaine à Accra. L'annonce a été faite hier samedi 5 septembre à Accra par le directeur en charge des élections de la Commission Electorale (CE), Dr Serebour Quarcoo. Selon un officiel du parti, la candidate désignée du NDP a émergé parmi trois aspirants en lice.

Dans un discours d'acceptation, l'ancienne première dame a déclaré que le parti se recentre sur la présentation de candidats aux élections législatives, car le rôle du parlement est crucial pour le développement.

Le NDP a profité de ce congrès pour mettre en place les bureaux nationaux du sont chargés de travailler pour assurer la victoire du parti.

Rappelons que ce sera la troisième fois que l'ancienne première Dame est choisie par le NDP comme son porte-drapeau à une élection présidentielle.



Ses dossiers ont été validés aux deux dernières élections présidentielles mais elle n'a pas eu la chance d'être élue par les électeurs.

Le NDP est un parti politique fondé en octobre 2012 par Nana Konadu Agyeman Rawlings, épouse de l'ancien Président Jerry John Rawlings. La fondatrice du NDP était auparavant un membre de premier plan du principal parti de l'opposition ghanéenne, le National Democratic Congress (NDC), qui a été fondé par Jerry Rawlings.

koaci.com

TABATI Bodjona Félix

Programme

Atakpamé

Vend 25/09/2020

17 H: Messe veillée à

la Cathédrale

N.D. de la Trinité

20H: Départ du corps pour

Titigbé

Titigbé

Vend 25/09/2020

Titigbé: 20H: Veillée traditionnelle

au domicile du défunt

Samedi 26/09/2020

9H: Messe d'enterrement suivi de

l'inhumation au cimetière familial à

TITIGBE

**Economiste Rural
Directeur Régional
des Maisons Familiales Rurales
Plateaux-Maritime à la retraite
Chef Canton de TITIGBE
Endormi dans la Seigneur.
le lundi 24 août 2020 au
OHR d' Atakpamé
à l'âge de 68 ans**

N.B.: En raison de la crise sanitaire, et des mesures restrictives prises dans la préfecture de Sotouboua, la famille souhaite que les déplacements soient limités



Mesures fiscales et douanières prises par le gouvernement pour accompagner les entreprises dans le cadre de la lutte contre la pandémie du Coronavirus

#CQFS

Pour les entreprises individuelles, les transporteurs routiers, les artisans et assimilés relevant de la **TPU**, une **réduction de 50% sur le deuxième acompte de la TPU** prévu à l'article 57 du LPF est accordée.



Mesures fiscales et douanières prises par le gouvernement pour accompagner les entreprises dans le cadre de la lutte contre la pandémie du Coronavirus

#CQFS

Pour l'atteinte des objectifs fixés par le PND, le **matériel agricole** est **exonéré de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA)**.
L'objectif visé est d'alléger les coûts d'acquisition des équipements de production agricole indispensables pour une agriculture mécanisée.



Office Togolais des Recettes - OTR



Togocel
Togotelecom

PLUS BESOIN DE CHOISIR!

forfait mixte

Valable
10j

2 500 F

=

11 700 F

+50 SMS

+30 Mo



***919*4*1#**



Forfait mixte de 2 500 f cfa pour 11 700 f cfa d'appels et 50 SMS vers le réseau mobile Togocel, et 2 000 f cfa vers tous réseaux nationaux. Forfait valable 10 jours. Solde au *919*8*3#

@togocom.tg

@togocom_tg

Service Client : 888 | 119

togocom.tg

togocel.tg

togotelecom.tg

7 jours/7 de 7h à 21h

Groupe Forum Presse (GFP)

Directeur Général chargé de la Publication

Jean-Baptiste K. D. DZILAN

(alias Dimas DZIKODO)

B.P. 81 129 Lomé-TOGO

Siège : Ancien Immeuble Air Burkina Tokoin Wuiti

Tél 22 61 14 72 / 93 53 54 55 Fax 22-22-09-51

E-mail : forumquotidien@gmail.com

Récépissé n°200/15/05/03/HAAC

Directeur de Rédaction

Comité de Rédaction

Ayi ATAYI

Kiwi AMEGAH-WOVUE

Michel AKOETE

Infographie

ALLYN EKOUE MOBALI

Directeur Commercial : Norbert APETOH

Technicien Informatique: Mobali E. ALLYN

Imprimerie SDR (22 22 06 49)

Tirage : 5000 exemplaires